

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances scolaires 2023-2024



ENFANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : / / à

L'enfant est-il autorisé à quitter seul le lieu d'accueil ? Oui Non

L'accueil de loisirs est ouvert de **7h30 à 18h30**. Les enfants sont accueillis **jusqu'à 9h00** le matin.

Vous pouvez les récupérer **à partir de 16h30** en fonction du programme d'activités.

Merci de cocher les tableaux ci-dessous en fonction de vos besoins.

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES D'AUTOMNE

	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	23/10	24/10	25/10	26/10	27/10	30/10	31/10	01/11	02/11	03/11
Journée avec repas										

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES DE NOEL

Inscriptions ouvertes en décembre 2023 (date non fixée à ce jour) uniquement au Guichet Unique ;
sur présentation d'une attestation employeur qui précise que les responsables légaux travaillent sur les jours d'inscriptions souhaités.

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES D'HIVER

	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	26/02	27/02	28/02	29/02	01/03	04/03	05/03	06/03	07/03	08/03
Journée avec repas										

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES DE PRINTEMPS

	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	22/04	23/04	24/04	25/04	06/04	29/04	30/04	01/05	02/05	03/05
Journée avec repas										

Les inscriptions ne seront prises en compte que si le dossier famille est complet.
Toute famille présentant une dette pourra se voir refuser l'inscription à l'Accueil de Loisirs.
La Collectivité fait part aux familles de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels l'enfant peut être exposé pendant les activités auxquelles il participe.

Je, soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Date : / /

Signatures des représentants légaux :